



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PLEIN GAZ
SUR LES FOSSILES



AVEC LE SOUTIEN DE



BANKTRACK



S O M M A I R E

EXÉCUTIF

Alors que tous les indicateurs climatiques sont au rouge, mettre fin à l'expansion des énergies fossiles dans le monde et créer les conditions d'une transition juste et rapide vers des sociétés soutenables n'ont jamais été aussi urgents. Parce qu'il ne sera pas possible de tourner la page des énergies fossiles, sans arrêt des financements à ce secteur, les banques ont un rôle clé à jouer. En quelques années, elles ont commencé à mettre en place des politiques pour réduire leurs soutiens aux nouvelles mines et centrales à charbon. Des efforts qui doivent être consolidés et s'étendre à l'ensemble des énergies fossiles, et en priorité aux hydrocarbures et projets les plus néfastes pour le climat, l'environnement et les populations : les sables bitumineux, les gaz et pétrole de schiste, les forages en Arctique et en eaux profondes, les terminaux de gaz naturel liquéfié.

Si certaines banques internationales montrent l'exemple, à l'instar de BNP Paribas en France qui en 2017 a adopté des mesures ambitieuses en ce sens, d'autres semblent rester sourdes à ces appels répétés. Ignorant les impératifs climatiques et injonctions scientifiques, Société Générale persiste à financer à coup de milliards de dollars les énergies fossiles les plus polluantes dans le monde. Elle part à l'assaut d'un marché qui, en dépit du bon sens, est en pleine expansion : l'exportation de gaz, et notamment du gaz de schiste, sous la forme liquide. Société Générale est la première banque au monde à financer ce secteur

en Amérique du Nord, appuyant la construction de nouveaux mégaprojets de terminaux d'exportation de gaz de schiste liquéfié aux impacts climatiques dramatiques. Détournant les interdictions légales, la banque contribue ainsi à faire arriver le gaz de schiste états-unien en France.

Société Générale appuie actuellement le développement d'un complexe d'exportation de gaz de schiste de 20 milliards de dollars au Texas : le terminal Rio Grande LNG et le double gazoduc Rio Bravo Pipeline. Archétype du projet inutile et controversé que les banques doivent refuser de soutenir, il présente des risques irréversibles pour le climat et pour les communautés et écosystèmes riverains. Dès les premières étapes de sa planification, Rio Grande LNG s'avère ainsi non conforme aux Principes de l'Équateur dont Société Générale est pourtant signataire. BNP Paribas a montré l'exemple, mettant fin par sa nouvelle politique à ses soutiens au projet Texas LNG. Société Générale doit en faire de même. Une mobilisation internationale est en marche et s'intensifie pour demander le retrait de Société Générale de Rio Grande LNG.

Aujourd'hui mauvaise élève du climat, Société Générale doit impérativement se saisir des grandes échéances climatiques et politiques de 2018 pour prendre des engagements publics forts sur les nouveaux projets fossiles les plus polluants.

N O S D E M A N D E S

À SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Se retirer de son mandat de conseiller financier pour le projet de terminal d'exportation Rio Grande LNG et de double gazoduc Rio Bravo Pipeline porté par l'entreprise de NextDecade.

S'engager publiquement à ne fournir aucun financement et service financier à des projets de terminaux de gaz naturel liquéfié prévus en Amérique du Nord et dans le monde.

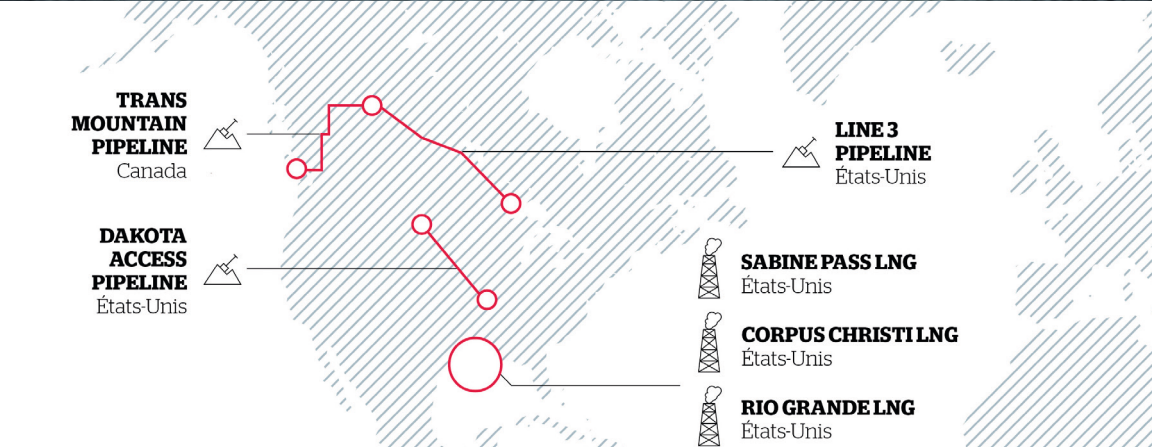
Adopter, comme première étape importante d'une sortie des énergies fossiles, une politique ferme excluant de ses soutiens tous les nouveaux projets de développement des énergies fossiles les plus impactantes, ainsi que les entreprises qui les portent - charbon, sables bitumineux, gaz et pétrole de schiste, forages arctiques et ultra-profonds, terminaux de gaz naturel liquéfié.



4

ÉNERGIES FOSSILES,

les banques doivent couper les vannes



6

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

finance les nouveaux fossiles dans le monde



8

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SUPER GAZIÈRE



10

DES ÉTATS-UNIS À L'EUROPE

la nouvelle route du gaz de schiste



14

RIO GRANDE LNG,

un terminal gazier pour un terminus climatique



ÉNERGIES FOSSILES
LES BANQUES DOIVENT
COUPER LES VANNES

2018, L'ANNÉE DU SURSAUT CLIMATIQUE ?

Alors que 2017 s'est achevée sur une célébration en grande pompe du deuxième anniversaire de l'Accord de Paris, le bilan de l'année écoulée laisse pourtant un goût amer. Pour la troisième année consécutive, la planète a connu des records de chaleur sans précédent¹. Canicules, cyclones, inondations, sécheresses : 2017 a aussi été marquée par la fréquence et la violence des événements climatiques extrêmes – dont les impacts ont coûté 330 milliards US\$ en 2017, soit la facture la plus lourde de l'histoire pour des catastrophes naturelles². Et alors que la communauté internationale s'est engagée en 2015 à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de +2 °C et à se rapprocher au maximum de +1,5 °C, la température moyenne a déjà dépassé de 1,1 °C les niveaux de l'époque préindustrielle³.

Face à cette accélération des dérèglements climatiques, les cris d'alarme s'accroissent. À la veille de la COP23, l'ONU informait du fossé catastrophique entre les contributions annoncées par les États et les efforts nécessaires pour limiter la hausse de la température à 1,5 °C⁴. Quelques jours plus tard, la communauté scientifique lançait un nouvel avertissement à l'humanité, prévenant « qu'il sera bientôt trop tard pour dévier de notre trajectoire vouée à l'échec »⁵.

Dans ce contexte, cette année apparaît décisive pour la planète et l'avenir de l'humanité. 2018 doit être l'année d'un sursaut climatique : les États devront, dans le cadre du dialogue de Talanoa, être prêts à annoncer une relève de leur ambition d'ici la COP24 qui se tiendra en décembre à Katowice en Pologne. Il en va de même du secteur privé, à commencer par le secteur financier qui doit également accélérer l'action climatique et aligner ses activités avec l'objectif de +1,5 °C.

UN MOT D'ORDRE : ZÉRO NOUVEAU PROJET D'ÉNERGIE FOSSILE

D'après une étude d'Oil Change International⁶, le carbone contenu dans les seuls gisements de combustibles fossiles actuellement exploités suffit à nous mener au-delà du seuil de réchauffement climatique critique. Même si nous arrêtons dès aujourd'hui d'extraire du charbon, consommer ce pétrole et ce gaz nous ferait franchir le seuil de +1,5 °C. Laisser la grande majorité des réserves d'hydrocarbures dans le sol et renoncer à exploiter dans leur totalité les réserves déjà en exploitation est donc indispensable pour contenir le réchauffement en deçà de 2 °C et le plus près possible de 1,5 °C.

En outre, une étude publiée en 2015 par des chercheurs de l'Université d'Oxford⁷ a permis d'identifier que l'intégralité de notre budget carbone disponible dans un scénario 2 °C pour les infrastructures de production d'électricité sera consommée par celles construites avant 2017. Autrement dit, respecter l'Accord de Paris exige que plus aucune infrastructure électrique émettrice de gaz à effet de serre (GES) ne soit construite à partir de maintenant.

Le constat est sans appel : il faut cesser d'étendre la frontière des énergies fossiles en explorant les sols en quête de nouvelles réserves, en ouvrant de nouveaux gisements, ou en construisant des projets de transport et transformation des combustibles fossiles. Les efforts doivent être concentrés sur la fermeture des infrastructures existantes et la planification d'une transition juste et rapide. Toute activité soutenant la direction opposée est criminelle.

Réaliser la transition vers des sociétés soutenables nécessite de sortir des fossiles sans recourir aux fausses solutions proposées par le nucléaire, les biocarburants ou les grands barrages. Les alternatives sont connues : la réduction de notre consommation, l'amélioration de notre efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables⁸.

UNE PRIORITÉ : PAS UN EURO DE PLUS AUX ÉNERGIES FOSSILES LES PLUS POLLUANTES

Alors que les entreprises des énergies fossiles continuent de développer de nouveaux projets qui étendent toujours plus loin la frontière du charbon, du gaz et du pétrole, faire machine arrière n'est pas chose aisée. Réussir ce tour de force nécessite de mettre un terme aux flux de capitaux qui abreuvant l'industrie fossile et permettent aux entreprises de ce secteur de déployer de nouveaux projets carbonés.

Il est donc urgent que le secteur financier s'engage à ne plus accorder un euro de plus à ces projets ni aucun soutien⁹ aux entreprises qui les prévoient. 80 économistes ont publié une déclaration en ce sens à la veille du One Planet Summit, appelant « à la fin immédiate de tout investissement dans de nouveaux projets de production et d'infrastructure de combustibles fossiles »¹⁰.

Ce n'est pourtant pas la direction prise par la majorité des banques internationales, qui continuent à appuyer le développement des fossiles et notamment des secteurs les plus émetteurs de GES, les plus destructeurs pour les communautés et écosystèmes, et les plus risqués financièrement : le charbon, les sables bitumineux, les gaz et pétrole de schiste, les forages en Arctique et en eaux profondes, ainsi que les terminaux d'exportation et d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL).

En 2017, BNP Paribas prenait des engagements sans précédent en faveur de la réduction de ses soutiens à ces énergies fossiles¹¹, reconnaissant leur incompatibilité avec les objectifs pris à Paris. Mais ce leadership tarde à faire des émules en France. Société Générale accuse pour sa part un retard préoccupant et occupe la place de mauvais élève du climat. Elle a financé les énergies fossiles les plus polluantes à hauteur de plus de 7 milliards US\$ entre 2015 et 2017¹², et appuie de nouveaux projets controversés, en tête desquels figure le terminal d'exportation de gaz de schiste Rio Grande LNG au Texas. En 2018, Société Générale est attendue au tournant. Elle doit impérativement se saisir des grandes échéances climatiques et politiques à venir pour suivre l'exemple de BNP Paribas et dire enfin stop aux nouveaux projets fossiles les plus polluants.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

FINANCE LES NOUVEAUX FOSSILES DANS LE MONDE

**TRANS
MOUNTAIN
PIPELINE**
Canada



**LINE 3
PIPELINE**
États-Unis



**DAKOTA
ACCESS
PIPELINE**
États-Unis



SABINE PASS LNG
États-Unis



CORPUS CHRISTI LNG
États-Unis



RIO GRANDE LNG
États-Unis



RIO BRAVO PIPELINE
États-Unis



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
1^{ÈRE} BANQUE AU MONDE**

à financer les nouvelles
infrastructures d'exportation
du GNL en Amérique du Nord



3,2 MILLIARDS DE DOLLARS

dans le gaz naturel liquéfié,
financés entre 2015 et 2017



**PENCO
LIRQUÉN LNG**
Chili



Société Générale
figure parmi
les banques
internationales
qui soutiennent
le plus les entreprises
les plus agressives
dans le développement
des énergies fossiles
les plus dangereuses
pour le climat
et les populations.
Elle a financé
ces entreprises
à hauteur de plus de
7 milliards US\$ entre
2015 et 2017¹³.

**TRANS-ADRIATIC
PIPELINE**

Italie, Albanie,
Grèce, Turquie



CORAL SOUTH LNG

Mozambique



**FORAGES
ULTRA-PROFONDS**

1,9 milliard US\$



**SABLES
BITUMINEUX:**

566 millions US\$



**FORAGES
EN ARCTIQUE**

286 millions US\$

A high-angle photograph of a sprawling industrial complex, likely a refinery or chemical plant. The scene is dominated by a massive, intense fire erupting from a central, dark, cylindrical structure. Thick, black smoke billows upwards from the fire, filling the upper portion of the frame. The background is filled with a dense network of pipes, scaffolding, and various industrial buildings and tanks. The overall atmosphere is one of a major industrial incident or controlled burn.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
SUPER GAZIÈRE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET LE MYTHE DU GAZ VERT

Une puissante offensive est engagée en faveur du gaz. Dans les rangs des défenseurs de cette énergie, on retrouve en premier lieu les grands noms de l'industrie pétrolière et gazière – Total, Engie, EDF, pour les principaux Français – qui mènent un travail acharné pour ériger le gaz en « combustible relais », passage obligé dans la transition vers une économie et un modèle énergétique bas carbone. Les tenants du secteur prescrivent son expansion, soulignant les avantages d'un gaz « naturel » donc propre, moins intensif en dioxyde de carbone que le charbon donc respectueux du climat. Le gaz serait la solution idéale, capable de concilier impératifs climatiques et besoins énergétiques.

Au sein du secteur bancaire, Société Générale est particulièrement touchée par la frénésie. Elle se positionne notamment en leader du gaz naturel liquéfié ou GNL, méthane refroidi à -161 °C pour atteindre son état liquide¹⁴. Depuis novembre 2015 et ses engagements pré-COP21¹⁵, elle présente le GNL comme « une source d'énergie de transition vers un monde moins carboné »¹⁶. Interpellée lors de son Assemblée générale de mai 2017 sur son soutien au secteur et en particulier au projet Rio Grande LNG, Société Générale réitérait cette prise de position en affirmant « qu'être financeur de projets [de GNL] n'est pas contraire à [ses] principes, voire favorise la transition énergétique »¹⁷.

GAZ NATUREL = GAZ FOSSILE

La ruée vers le gaz naturel liquéfié, dont témoignent les plus de 130 projets de terminaux d'exportation et d'importation de GNL proposés actuellement dans le monde¹⁸, est tout à fait symptomatique de la grande confusion orchestrée autour des réels impacts du gaz.

Car le gaz est bel et bien une énergie fossile. S'il est vrai que sa combustion produit environ la moitié du CO₂ produit par la combustion du charbon, comme aime à le répéter l'industrie gazière¹⁹, le bilan carbone du gaz change radicalement de profil lorsque l'on interroge l'ensemble de son cycle de vie. Le gaz est composé à 95 % de méthane, GES au potentiel réchauffant plus de 80 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur 20 ans²⁰. Les fuites de méthane qui ont lieu tout au long de la chaîne d'approvisionnement du gaz, du puits à la centrale, suffisent à annuler ses avantages sur le charbon en termes de CO₂ émis au niveau de la combustion²¹. Les pratiques excessives d'évaporation (ou *venting*) associées à la production de gaz de schiste sont la cause d'encore plus d'émissions de méthane²². Une récente étude de la NASA conclut ainsi que l'importante hausse de la concentration de méthane dans l'atmosphère est principalement imputable à l'industrie gazière et pétrolière²³.

Or, si le développement du gaz naturel n'est pas une solution au dérèglement climatique, celui du GNL l'est encore moins. Liquéfier, transporter sous état liquide puis regazéifier le gaz, sont des processus extrêmement énergivores. Le GNL ajoute environ 20 % d'émissions par rapport à celles provenant de la combustion et du transport du gaz par pipeline à courte distance²⁴. Au total, les émissions tout au long du cycle de vie du GNL représentent 134 % de celles générées au niveau de la combustion²⁵.

L'expansion de cette industrie fossile est dramatique pour le climat, mais aussi pour les populations et écosystèmes qui se voient imposer de nouveaux projets gaziers. Accaparements de terres, pollutions, risques sanitaires et d'explosion, destruction du patrimoine culturel et environnemental, mise en danger d'espèces, détérioration des moyens de subsistance économique, sont autant de menaces qui pèsent localement et doivent être prises en compte.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS SUR LE GAZ : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FAIT DU COSMÉTIQUE

À la veille du Climate Finance Day et du One Planet Summit de décembre 2017, Société Générale publiait de nouveaux engagements concernant le gaz.

La banque annonçait qu'elle « conditionnera son soutien aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz à la mise en œuvre, ou à un engagement de mise en œuvre, de mesures de limitation du brûlage en torchère continu et des émissions de méthane, et aux entreprises utilisant les techniques de fracturation hydraulique à la mise en œuvre, ou à un engagement de mise en œuvre, des meilleures pratiques environnementales et sociales, en ligne avec les règles d'or de l'Agence internationale de l'énergie »²⁶.

Ces mesures démontrent un manque de connaissance, ou pire, un mépris des populations impactées par les industries fossiles et les dérèglements climatiques. Loin de l'exclure de ses soutiens, Société Générale réitère son appui à l'expansion du secteur gazier et notamment au gaz de schiste, ainsi qu'aux pratiques les plus dangereuses comme la fracturation hydraulique. Elle nie ouvertement la science climatique qui nous informe que toute nouvelle infrastructure fossile est incompatible avec les objectifs adoptés à Paris.

Le retard accusé par Société Générale est criant. Deux mois plus tôt, BNP Paribas annonçait pour sa part la fin de ces soutiens à tout nouveau projet d'exploration, de production, de transport et d'exportation liés aux sables bitumineux, gaz de schiste et en Arctique, et aux entreprises qui y sont impliquées pour plus de 30 % de leurs activités.

DES ÉTATS-UNIS À L'EUROPE,
LA NOUVELLE ROUTE
DU GAZ DE SCHISTE



LES TERMINAUX DE GAZ LIQUIDE, NOUVEL ELDORADO POUR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est le plus gros financeur au monde des entreprises actives dans la construction de terminaux de GNL en Amérique du Nord²⁷ - telles que Cheniere et NextDecade - avec plus de 1,1 milliard US\$ de financements accordés rien qu'en 2017²⁸. Elle est donc la banque française la plus exposée au secteur, loin devant BNP Paribas, Crédit Agricole et Natixis. Selon l'entreprise NextDecade, Société Générale serait ainsi intervenue dans le financement et le développement de tous les projets de terminaux en Amérique du Nord²⁹. Elle aurait au total pris part à 45 transactions dans le secteur du GNL³⁰.

EN AMONT, LE GAZ DE SCHISTE ÉTATS-UNIEN

Aux États-Unis, on dénombre à ce jour 36 projets de terminaux d'exportation de GNL, contre deux existants seulement, Sabine Pass LNG et Cove Point LNG. 20 autres sont en projet au Canada³¹. Ces terminaux ont notamment pour vocation de répondre au boom de l'extraction de gaz de schiste outre-Atlantique, en permettant d'exporter le surplus de cette production vers les marchés internationaux.

Donald Trump souhaite aujourd'hui faire des États-Unis une superpuissance de l'énergie et soutient l'industrie fossile dans ses projets d'extraction, de transport et d'exportation - y compris les pratiques les plus risquées comme la fracturation hydraulique et l'exportation du gaz sous forme liquéfiée.

EN AVAL, LE MARCHÉ EUROPÉEN

L'exportation du gaz de schiste états-unien a deux principales cibles : l'Asie et l'Europe. Sur le vieux continent, le développement du secteur du GNL se traduit par une multiplication des terminaux d'importation et des usines de regazéification, avec 29 projets actuellement proposés ou en cours de construction³². Ces nouvelles infrastructures trouvent ici aussi des appuis politiques, certaines d'entre elles étant même érigées au rang de projets d'intérêt commun (PCI) par l'Union européenne³³. C'est le cas entre autres des terminaux controversés de Krk Island en Croatie et de Shannon LNG en Irlande.

Soutenir cette dynamique est non seulement dangereuse mais également hypocrite alors que la plupart des pays de l'UE a renoncé à la fracturation hydraulique et que la France a totalement banni cette pratique en 2011³⁴ - inter-

LES NOUVEAUX PROJETS GAZIERS, UNE SOLUTION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE ?

Il n'est pas nécessaire de traverser l'Atlantique pour voir des preuves de l'engouement de Société Générale pour le gaz. En Europe aussi, Société Générale soutient le développement de nouvelles infrastructures gazières. La banque joue notamment un rôle clé de conseiller financier pour la construction d'un des projets gazières les plus controversés au monde, le Trans-Adriatic Pipeline (TAP), un tronçon du Southern Gas Corridor (SGC) qui prévoit d'acheminer annuellement 16 milliards m³ de gaz depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Italie³⁵. Au motif de s'affranchir de l'approvisionnement gazier de la Russie, Société Générale est prête à accepter les violations des droits humains qui ont lieu en Azerbaïdjan et en Turquie.

Pourtant, les nouveaux projets gazières européens trouvent difficilement une justification. La demande de gaz en Europe enregistre une baisse de 23 % depuis 2010 et les infrastructures existantes sont largement sous-utilisées - en 2015, le taux d'utilisation des usines à GNL était de 19 %³⁷. En respectant ses objectifs 2030 sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'UE pourrait de surcroît réduire ses importations de gaz, GNL inclus, de 29 % par rapport à la tendance actuelle³⁸. Le rapport Energy Union Choices³⁹ montre ainsi que le réseau gazier européen actuel est tout à fait résilient et capable d'assumer une sortie rapide du charbon, et cela sans nouveaux investissements dans les infrastructures⁴⁰. Même dans le contexte hyper nucléarisé de la France, les infrastructures existantes seront suffisantes pour opérer une sortie des énergies fossiles et fissiles⁴¹.

Ces projets sont aussi contraires aux engagements de réduction des émissions de GES de l'UE. Selon les professeurs Anderson et Broderick, au niveau actuel d'émissions de gaz à effet de serre, il reste à l'Europe entre 6 et 9 ans avant l'épuisement de son budget établi pour un scénario 2°C. Ces chercheurs font le calcul que même si nous pouvions convertir instantanément l'ensemble du mix énergétique européen en gaz, notre utilisation des énergies fossiles pourrait être allongée de seulement 3 ans tout au mieux⁴², soit un bénéfice mineur en comparaison des investissements que cela requerrait. Rappelons que la durée de vie des nouvelles infrastructures gazières proposées est en théorie de plusieurs décennies. À moins d'une fermeture anticipée, elles continueraient à polluer longtemps après la date d'échéance à laquelle l'Europe doit cesser de brûler des hydrocarbures, conformément à ses engagements climatiques⁴³.



CAS PRATIQUE : LE GAZ DE SCHISTE, DE LOUISIANE AU NORD DE LA FRANCE

Sur la côte états-unienne du Golf du Mexique, à la frontière entre la Louisiane et le Texas, se trouve le terminal de GNL Sabine Pass LNG de l'entreprise Cheniere Energy. Il est le premier terminal d'exportation de gaz liquide aux États-Unis, et le seul aujourd'hui en activité. En 2016, c'est de ce terminal que partait le premier cargo de GNL jamais produit aux États-Unis⁴⁴.

À la genèse du projet Sabine Pass LNG, on retrouve une fois encore Société Générale, puisque c'est en 2010, pour le développement et le financement de ce terminal, qu'elle obtient son premier mandat de conseil⁴⁵ auprès de Cheniere sur un projet de terminal de GNL⁴⁶.

Le gaz de schiste qui transite par Sabine Pass LNG a trouvé preneur en France. En 2015, Cheniere a signé des contrats de vente avec EDF⁴⁷ et Engie⁴⁸ pour la livraison de plusieurs dizaines de cargos à partir de 2018. C'est donc d'un jour à l'autre que ce gaz de schiste sous la forme de GNL atteindra les terminaux méthaniers des ports de Dunkerque et de Montoir-de-Bretagne, portes d'entrée sur le marché français.

Très récemment, le 22 janvier 2018, des fissures atteignant jusqu'à 2 mètres ont endommagé l'un des principaux

réservoirs de stockage de Sabine Pass LNG, causant d'importantes fuites de méthane⁴⁹. Cet accident, 11^{ème} de ce type enregistré depuis la mise en service du terminal, aurait pu être fatal aux 500 ouvriers du site et la sécurité fédérale a ordonné la fermeture d'une partie du terminal. Les impacts de cet accident en terme d'émissions de gaz à effet de serre sont restés inconnus à ce jour.

Au-delà de ce projet, Société Générale est intervenue en tant que conseiller financier exclusif auprès de Cheniere dans 3 autres financements liés au GNL depuis 2010 et se targue d'un partenariat de long terme avec cette entreprise. Récemment, elle a conseillé Cheniere pour son nouveau projet de terminal de GNL, Corpus Christi LNG au Texas. Elle a rendu possible la levée de 11,5 milliards US\$, soit le financement de projet le plus important jamais exécuté sur le marché bancaire (sans la participation d'agences de crédit à l'exportation ou des marchés financiers)⁵⁰.

Le gaz de schiste exporté par Corpus Christi LNG atteindra lui aussi bientôt la France, et pour longtemps. EDF⁵¹ et Engie⁵² se sont en effet engagées à acheter et acheminer cet approvisionnement vers leurs terminaux d'importation de Dunkerque et de Montoir-de-Bretagne, respectivement sur des contrats de 20 ans et de 5 ans.



LES TERMINAUX DE GAZ LIQUIDE, UN PARI FINANCIER RISQUÉ

Financer ces nouveaux terminaux d'exportation de GNL est non seulement contraire aux prétentions de la banque en matière climatique, mais représente un pari financier risqué.

Thierry Bros, analyste gaz de Société Générale, doute lui-même de l'utilité et de la viabilité de ces exportations de gaz de schiste états-unien. En 2016, alors que Sabine Pass LNG commence à envoyer son GNL sur le marché international, il explique : « Ce GNL arrive à un moment délicat. Ces exportations avaient été imaginées après l'accident de Fukushima. On pensait alors que l'Asie aurait toujours besoin de grandes quantités de GNL et qu'à défaut, l'Europe prendrait ce gaz »⁵³. Le tableau n'est en effet pas aussi idyllique que prévu, du fait de l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et d'une demande en berne pour ces nouveaux approvisionnements.

Dans ce contexte, la rentabilité future des nouveaux terminaux de GNL est mise en cause. Une étude récente de Bernstein Research établit que, sur l'ensemble des terminaux en projet, seuls 6 pourraient être réalisés⁵⁴. Même l'entreprise de GNL NextDecade reconnaît qu'il est probable

que nombre de projets proposés aux États-Unis ne soient pas menés à terme, pour cause d'une insuffisance de l'alimentation en gaz, de problèmes réglementaires, d'oppositions environnementales ou d'un manque de rentabilité⁵⁵. Même les terminaux achevés avec succès resteraient des actifs fragiles. Selon Wood Mackenzie, jusqu'à la moitié des capacités d'exportation de GNL états-uniennes pourrait être inutilisée en 2020, ce qui entraînerait la perte des milliards de dollars investis⁵⁶.

Lorsque dans les prochaines années les conséquences du dérèglement climatique se feront sentir de plus en plus fortement, de nouvelles régulations politiques pourraient contraindre ces infrastructures à un arrêt précoce, en faisant des candidats de choix pour devenir des actifs pourris (ou *stranded assets*).

En misant sur de tels nouveaux projets fossiles, non seulement Société Générale méprise les impératifs climatiques et met en danger les populations locales, mais elle ne rend service ni à ses clients ni à ses actionnaires, probablement peu conscients de l'impasse dans laquelle s'engouffre la banque.



RIO GRANDE LNG,
UN TERMINAL GAZIER POUR
UN TERMINUS CLIMATIQUE

UN PROJET FOSSILE MONUMENTAL ET INUTILE

Dans la vallée du Rio Grande, seule zone côtière du Texas pas encore sacrifiée aux énergies fossiles, les industriels prévoient la création d'un pôle d'exportation de GNL, comprenant la construction de trois terminaux de liquéfaction et d'exportation : Annova LNG, Texas LNG, et le plus grand, Rio Grande LNG.

L'entreprise NextDecade a annoncé en mai 2017 avoir nommé Société Générale comme conseiller financier pour la construction de son terminal Rio Grande LNG et de son double gazoduc Rio Bravo Pipeline⁵⁷. C'est donc à la banque française qu'il revient d'accompagner l'entreprise dans le montage du projet, en organisant notamment la levée de 20 milliards de dollars, coût anticipé du projet⁵⁸.

S'il est construit, Rio Grande LNG sera l'un des plus gros terminaux de GNL au monde. Il s'étendra sur plus de 4 km² et comprendra à terme 6 trains de liquéfaction et 4 réservoirs de stockage, afin d'exporter plus de 100 millions de m³ de gaz chaque jour. Quant au double gazoduc Rio Bravo Pipeline, il fera environ 225 km de long et traversera les terres de 150 familles. Il sera connecté au carrefour gazier d'Agua Dulce et à un réseau de 8 autres gazoducs reliés au bassin de production de gaz de schiste d'Eagle Ford⁵⁹. Il s'agit du plus gros pipeline en attente d'autorisation aux États-Unis.

Une partie du gaz sera exportée vers l'Europe. NextDecade a signé l'été dernier un protocole d'entente avec le port de Cork en Irlande pour la construction d'un terminal d'importation, de stockage et de regazéification de GNL⁶⁰. Selon les termes de l'accord, cette nouvelle infrastructure accueillera le gaz de schiste exporté à partir de Rio Grande LNG⁶¹.

Ce projet monumental et inutile est aussi l'archétype du pari risqué pour les banques qui souhaiteraient le financer. Si NextDecade tente dès à présent de rassurer de potentiels financeurs sur la viabilité économique du projet, elle pourrait prendre une décision d'investissement final (FID) pour seulement 2 trains de liquéfaction⁶². Ce recul met en doute la capacité de l'entreprise à assurer des débouchés pérennes à son GNL et la rentabilité de Rio Grande LNG.

UN PROJET CLIMATICIDE

Les impacts climatiques attendus de Rio Grande LNG et Rio Bravo Pipeline sont considérables, puisqu'ils émettront annuellement plus de 10 millions de tonnes éq. CO₂. La seule phase de construction du terminal causera plus de 2 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions⁶³. Aux GES directement dus au fonctionnement de ces nouvelles infrastructures s'ajoutent d'énormes pollutions en amont et en aval.

En amont, Rio Grande LNG et les autres projets de terminaux de GNL généreront une pression sur la production de gaz de schiste⁶⁴. D'après l'Agence états-unienne

d'information sur l'énergie, si la fracturation hydraulique favorise l'expansion des terminaux de gaz liquéfié, ces terminaux poussent aussi le développement de nouveaux puits de gaz de schiste. L'exportation de GNL est d'ores et déjà le principal facteur de l'augmentation de la demande de gaz nord-américain⁶⁵ et le restera assurément dans les prochaines années⁶⁶.

En aval, d'importants niveaux d'émissions sont également à prévoir lorsque le GNL sera transporté puis consommé. Quand le gaz de Rio Grande LNG sera brûlé pour produire de l'électricité, il émettra autant que 21 centrales à charbon. Mais c'est sans compter les fuites de méthane qui auront lieu tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Celles-ci feront plus que doubler l'impact climatique du gaz exporté par ce nouveau terminal, qui aura au total l'impact de 44 centrales à charbon⁶⁷.

En 2017, BNP Paribas a pris des engagements mettant fin à son mandat de conseil financier pour le terminal d'exportation Texas LNG, projet aux impacts similaires à Rio Grande LNG. Elle a ainsi reconnu l'incompatibilité de ce type de projets avec l'impératif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Société Générale doit suivre au plus vite cet exemple et renoncer à ses soutiens aux bombes climatiques que sont Rio Grande LNG et Rio Bravo Pipeline.

UN PROJET SYMBOLE DE L'INJUSTICE ÉCOLOGIQUE

Les risques que font courir NextDecade et Société Générale aux populations locales sont d'autant plus alarmants qu'une fois encore, il s'agit de populations vulnérables. Le terminal Rio Grande LNG se situera à proximité de Brownsville, centre administratif d'un comté rural dont la population est composée à 93 % d'Hispaniques ou de Latinos, une communauté qui court déjà un risque de cancer plus élevé que la moyenne nationale du fait de son exposition aux industries fossiles⁶⁹. De nombreuses familles d'origine autochtone vivent aussi dans la vallée du Rio Grande, souvent reléguées au ban de la société. Brownsville arrive régulièrement en tête de la liste des villes les plus pauvres des États-Unis. En 2015, 35 % des habitants y vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit le taux le plus élevé en zone urbaine aux États-Unis⁷⁰.

Ce sont des populations qui souffrent d'ores et déjà de grandes inégalités économiques donc, mais aussi sociales, comme en témoigne leur accès réduit à certains services vitaux, par exemple aux soins de santé⁷¹. Elles subissent en outre quotidiennement les conséquences de décisions politiques auxquelles elles ne participent pas. Elles ont vu dernièrement leur environnement se militariser avec le très controversé projet de construction d'un mur frontalier avec le Mexique. Enfin, elles sont parmi les premières à payer le coût des changements climatiques, avec l'élévation progressive du niveau de la mer et la régularité des ouragans dans cette région.

RIO GRANDE LNG MENACE AU TEXAS

BIODIVERSITÉ



Réserve naturelle nationale
de la Laguna Atascosa

8800 hectares de zone humide

Barrière naturelle contre
les tempêtes tropicales

Zone refuge pour 8 espèces
animales en danger⁷²

Ocelots en voie
de disparition au Texas⁷³

SANTÉ ET SÉCURITÉ



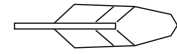
Pollution de l'air,
de l'eau et des sols

Risques de cancers, asthmes,
pathologies cardiaques
et pulmonaires

Risques élevés d'explosion,
liés aux fuites de méthane

Multiplication des
risques liés à la concentration
des industries⁷⁴

DROIT DES PEUPLES AUTOCHTONES



Projet prévu sans l'accord
de la tribu des Carrizo Comecrudo
ou Esto'k Gna, peuple ancestral
du delta du Rio Grande

Menace pour les ressources
culturelles des peuples autochtones

Violation du droit
au consentement
libre préalable et informé
des peuples autochtones



EMPLOI ET ÉCONOMIE LOCALE



Pêche, élevage
de crevettes et écotourisme,
principaux moyens
de subsistance impactés

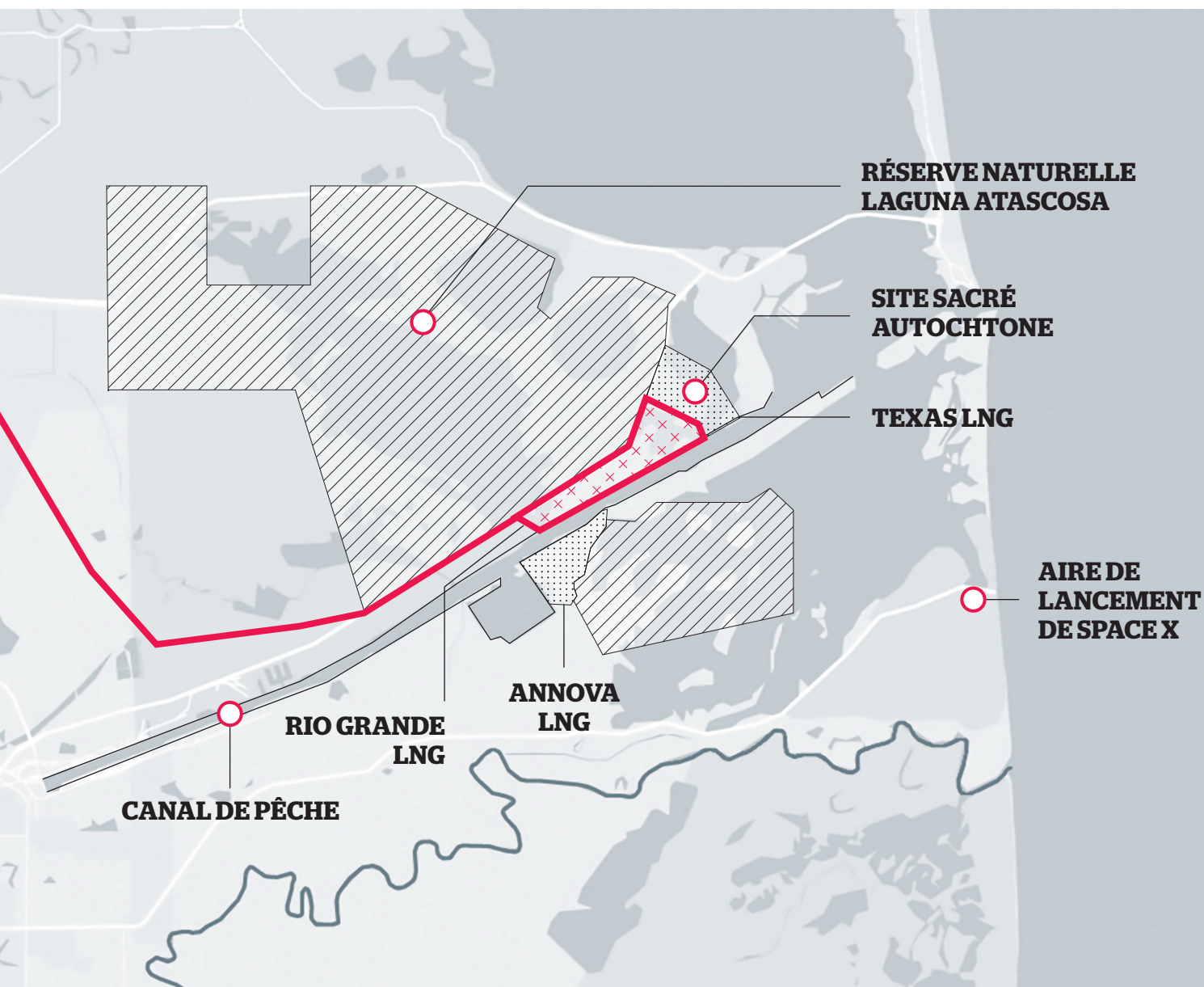
Blocage du canal de navigation
par les cargos de GNL

6600 emplois
dans le tourisme vert
en danger, contre 200 emplois
créés seulement



**JUAN,
CHEF DE LA TRIBU ESTO'K GNA**

"JE SUIS FATIGUÉ DE VOIR MON PEUPLE MOURIR,
DE VOIR MES ANCÊTRES DÉTERRÉS ENCORE ET ENCORE.
CHAQUE FOIS QU'ON DÉPLACE LEUR TOMBE,
ON LES TUE À NOUVEAU".



**REBEKAH,
LEADER DE L'ORGANISATION
COMMUNAUTAIRE SAVE RGV
FROM LNG**

« LA RÉSISTANCE S'ACCÉLÈRE
AUX ÉTATS-UNIS COMME
EN FRANCE ET NOTRE
COALITION SE RENFORCE.
NOUS NOUS BATTRONS CONTRE
CE PROJET AUSSI LONGTEMPS
QU'IL LE FAUDRA POUR FAIRE
ENTENDRE NOS VOIX
ET RESPECTER NOS DROITS ».



#STOPRIOGRANDELNG :
LA MOBILISATION S'INTENSIFIE

**BNP PARIBAS MONTRE
L'EXEMPLE À SUIVRE**

En octobre 2017, BNP Paribas annonçait de nouvelles mesures de réduction de ses soutiens aux énergies fossiles les plus polluantes. Elle s'est en effet engagée à mettre fin à ses soutiens à tout nouveau projet d'exploration, de production, de transport et d'exportation liés aux sables bitumineux, gaz de schiste et en Arctique, ainsi qu'aux entreprises les plus actives dans ces secteurs.

BNP Paribas renonce notamment par cette politique à appuyer tout nouveau projet de gazoduc et de terminal de GNL qui transporte, liquéfie et exporte majoritairement du gaz de schiste. Elle a mis fin de facto à son mandat de conseil

financier sur le projet Texas LNG, porté par l'entreprise du même nom. Il est prévu que ce terminal, voisin de Rio Grande LNG dans le comté de Cameron, soit deux fois plus petit que le projet aujourd'hui soutenu par Société Générale⁷⁵.

BNP Paribas, première banque française et l'une des plus importantes à l'échelle mondiale, montre la voie. Elle affirme par cet acte qu'il est irresponsable pour un acteur bancaire de soutenir de tels projets, faisant ainsi voler en éclats le discours pro gaz de Société Générale. Nier l'évidence va devenir de plus en plus intenable pour cette dernière. Il est grand temps pour Société Générale de reconnaître la réalité scientifique et de suivre la voie tracée par BNP Paribas. La banque française doit s'engager publiquement à se retirer de Rio Grande LNG et Rio Bravo Pipeline et à ne financer aucun autre terminal de GNL outre-Atlantique.



AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE, LA PRESSION MONTE CONTRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Au Texas, les citoyens de la vallée du Rio Grande mènent une lutte acharnée contre l'industrialisation de la zone. Cela fait maintenant quatre ans que la communauté locale réunie au sein de l'organisation Save Rio Grande Valley From LNG résiste aux côtés de la tribu autochtone Esto'k Gna contre les trois projets de terminaux d'exportation de GNL.

Lorsque Rebekah, leader militante locale, apprend que des banques françaises financent de nombreux projets fossiles aux États-Unis et jouent un rôle décisif dans les projets de terminaux d'exportation de gaz de schiste contre lesquels elle se bat, elle est scandalisée et lance un appel à mobilisation outre-Atlantique. Cet appel est relayé par Les Amis de la Terre et trouve un large écho parmi les mouvements sociaux en France.

Accompagnée de Juan, président de la tribu Esto'k Gna, Rebekah se rend à Paris en mai 2017 pour les Assemblées générales de BNP Paribas et de Société Générale, et demande aux deux banques de s'engager pour le climat et les droits des peuples autochtones en renonçant à soutenir les terminaux d'exportation Texas LNG et Rio Grande LNG. Mais alors que BNP Paribas infléchit sa position, Société Générale garde ses oeillères.

La mobilisation s'intensifie et fédère de plus en plus d'individus et d'organisations consternés devant l'irresponsabilité de la banque et déterminés à agir pour obtenir gain de cause. En décembre 2017, une lettre cosignée par 80 ONG a été adressée à Société Générale, lui demandant expressément de se retirer de Rio Grande LNG et de ne plus financer les énergies fossiles les plus dangereuses pour le climat et les populations⁷⁶.

En France, les attentes n'ont jamais été aussi fortes face à l'inertie de Société Générale. L'horloge tourne et la pression citoyenne monte : il est grand temps que Société Générale aligne ses pratiques sur l'agenda climatique.

« Face à l'inconscience de banques comme Société Générale, nous pouvons tous agir. Aujourd'hui, j'ai décidé de changer de banque. Demain, je rejoindrai les mobilisations pour la justice climatique et contre le projet Rio Grande LNG ».

Clotaire,
citoyen et militant des Amis de la Terre à Angers



LA LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE APPLIQUÉE À RIO GRANDE LNG

Le 27 mars 2017 a été promulguée la loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Cette loi, fruit d'un long combat de la société civile, est un premier pas inédit pour lutter contre l'impunité des multinationales qui, partout dans le monde, violent les droits des travailleurs et des populations locales et détruisent l'environnement.

Les grandes banques privées françaises, parmi lesquelles Société Générale, sont désormais soumises à la nouvelle loi et devront élaborer et publier dès cette année leur premier plan de vigilance. Ce plan de vigilance se nourrira vraisemblablement de tous les engagements volontaires pris par la banque ces dernières années (adhésion aux Principes de l'Équateur, respect des Principes directeurs des Nations unies, politiques sectorielles, code éthique etc.), mais en leur conférant cette fois-ci une valeur contraignante. En effet, elles pourront dorénavant être tenues légalement responsables des risques d'atteintes graves aux droits humains et à l'environnement des projets fossiles qu'elles soutiennent.

Le projet géant de terminal Rio Grande LNG, ainsi que le double gazoduc Rio Bravo Pipeline, présente un nombre considérable de risques d'atteintes graves aux droits des populations autochtones, à la santé et la sécurité des populations avoisinantes, et à la biodiversité. Il s'agit donc d'un

projet emblématique dans lequel Société Générale devrait refuser immédiatement de s'impliquer, au nom du respect des Principes de l'Équateur et des Principes directeurs des Nations unies auxquels elle a souscrit il y a déjà plusieurs années. Ce projet peut aujourd'hui également se transformer en test sur le sérieux des mesures que va mettre en place la banque pour respecter ses nouvelles obligations légales créées par la loi sur le devoir de vigilance.

En effet, tant du point de vue de la responsabilité de Next-Decade, que de celui de Société Générale et du plan de vigilance qu'elle doit élaborer, il apparaît qu'aucun plan ne peut permettre de prévenir de façon satisfaisante tous les risques identifiés, d'autant plus que certaines de ces conséquences écologiques et sociales pourraient s'avérer irréversibles. À moins qu'elle ne se retire, Société Générale devrait vraisemblablement financer ces deux projets liés de terminal méthanier et de gazoduc. Et dans l'éventualité, très improbable, où la banque déciderait de mener à son terme son mandat de conseil mais se restreindrait à ne pas participer elle-même au financement, elle serait malgré tout un des principaux responsables de l'aboutissement du projet et donc de ses conséquences négatives. La Société Générale pourrait donc avoir à répondre de ses actes devant un juge français.



LES PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR APPLIQUÉS À RIO GRANDE LNG

Les Principes de l'Équateur sont un cadre d'autorégulation destiné aux institutions financières, afin qu'elles puissent analyser et gérer les risques sociaux et environnementaux lorsqu'elles soutiennent un projet. Les projets qui présentent des risques divers, irréversibles et sans précédent doivent être classés dans la catégorie des risques les plus élevés, et doivent être rejetés par la banque s'ils ne peuvent satisfaire aux exigences des Principes de l'Équateur.

Dès les premiers stades de sa conception, Rio Grande LNG pose des risques irréversibles et sans précédent au regard du site totalement vierge et écologiquement sensible qu'il souhaite occuper, et divers du fait des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques qu'il pose. Même si un plan d'atténuation était proposé, la construction et la mise en opération du terminal Rio Grande LNG et du gazoduc Rio Bravo Pipeline auraient d'importantes et d'inévitables répercussions sur la zone concernée, et il pourrait s'avérer tout à fait impossible pour le projet de respecter les moindres normes écologiques et sociales.

Rio Grande LNG est le prototype du projet que Société Générale, banque signataire des Principes de l'Équateur en 2007, devrait immédiatement refuser de soutenir. BNP

Paribas, elle aussi signataire des Principes de l'Équateur, a reconnu les dangers posés par ce type de complexe gazier en se retirant du projet Texas LNG⁷⁷. Société Générale doit en faire de même et mettre fin à son soutien à Rio Grande LNG.

Les Principes de l'Équateur consistent aujourd'hui en un engagement volontaire qui n'empêche pas forcément les banques de soutenir des projets désastreux. Ils pourraient néanmoins bientôt prendre une dimension contraignante pour les grandes banques françaises, avec l'entrée en application de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

L'Association des Principes de l'Équateur a en outre convenu d'engager une révision de ces règles, en accordant une attention particulière aux enjeux des changements climatiques et des droits des peuples autochtones. Cette mise à jour des Principes de l'Équateur pourrait encore davantage mettre en garde les institutions financières signataires des Principes de l'Équateur lorsqu'elles sont confrontées à un projet tel que Rio Grande LNG.

Pour une analyse complète de ce projet à la lumière des Principes de l'Équateur, voir l'annexe.

ANNEXE

ANALYSE DE RIO GRANDE LNG SOUS LE PRISME DES PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR

PRÉAMBULE

Les Principes de l'Équateur se déclinent en 10 principes, créés par les banques et pour les banques. Lorsqu'un projet ne peut prouver qu'il respecte les Principes de l'Équateur, l'institution financière qui applique les Principes de l'Équateur (*Equator Principles Financial Institution*, EPFI) doit refuser de le financer ou d'accorder des crédits aux entreprises associées à ce projet. Pour des services de conseil financier de projet, l'EPFI exige que le client « exprime explicitement son intention de satisfaire aux Principes de l'Équateur »⁷⁸.

CHAMP D'APPLICATION

Les Principes de l'Équateur s'appliquent aux projets dont le coût total dépasse les 10 millions US\$. Comme on estime que les investissements prévus pour le projet de terminal d'exportation Rio Grande LNG s'élèveront à environ 20 milliards US\$, ce projet relève assurément de leur champ d'application. Société Générale a été nommée conseillère financière pour ce projet, qui est un type de produit financier couvert par les Principes de l'Équateur. Société Générale étant signataire de ces Principes, elle doit elle-même mener une évaluation approfondie du projet, comme précondition à son propre engagement. Elle doit aussi guider NextDecade à travers une application scrupuleuse des Principes de l'Équateur, aussi longtemps qu'elle restera impliquée dans Rio Grande LNG.

PRINCIPE 1:

Revue et catégorisation

Avant de conseiller ou de financer un projet, l'EPFI doit, en vertu du processus de diligence raisonnable, catégoriser le projet selon ses potentiels risques environnementaux et sociaux : les projets de catégorie A présentent de potentiels risques négatifs de nature diverse, irréversible et sans précédent ; les projets de catégorie B présentent de potentiels risques négatifs limités, qui sont généralement spécifiques à un site et peuvent être aisément traités par des mesures d'atténuation ; les projets de catégorie C présentent des risques minimales ou n'en présentent pas. Un projet de catégorie A exige de l'EPFI une due diligence poussée.

Société Générale n'est pas tenue de rendre publique la catégorie dans laquelle elle a classé Rio Grande LNG ou tout autre projet. Nous savons néanmoins qu'en 2016, dernière année pour laquelle des informations sont disponibles, Société Générale a signé 51 opérations, dont 18 pour des projets appartenant à la catégorie A⁷⁹. Le projet de terminal de liquéfaction et d'exportation Rio Grande LNG devrait avoir rejoint cette catégorie et fait l'objet d'un examen rigoureux, afin de prouver sa conformité aux Principes de l'Équateur.

Les impacts climatiques du projet de terminal Rio Grande LNG et du gazoduc Rio Bravo Pipeline seront considérables, puisqu'ils seront chaque année directement responsables de plus de 10 millions de tonnes équivalent CO₂

d'émissions de GES. Mais Société Générale et les autres potentiels financeurs du projet doivent également prendre en compte dans leur évaluation les risques posés par ces nouvelles infrastructures au-delà de la limite des sites proposés (voir l'ensemble des implications climatiques du projet page 14 du rapport). Au regard de l'ampleur des émissions de GES directement et indirectement générées par Rio Grande LNG et Rio Bravo Pipeline, les conséquences sur l'aggravation des dérèglements climatiques seront irréversibles.

S'il est achevé, Rio Grande LNG serait la deuxième plus grosse infrastructure de GNL aux États-Unis et occuperait un terrain aujourd'hui totalement inexploité. De ce fait, tout impact résultant du développement industriel de la zone serait sans précédent. De plus, Rio Grande LNG menace le dernier habitat écologique de grande ampleur encore préservé au Texas, le site proposé pour le projet étant situé en bordure de la réserve naturelle nationale de la Laguna Atascosa - où un programme de restauration est en cours⁸⁰. Cet écosystème constitue aussi une barrière vitale contre les tempêtes tropicales appelées à être de plus en plus récurrentes avec les dérèglements climatiques.

La réserve et ses alentours sont particulièrement critiques pour 8 espèces animales menacées⁸¹. Parmi elles, l'ocelot pourrait être poussé à l'extinction, du fait de l'industrialisation de ses derniers habitats⁸². Afin d'assurer sa survie, il doit transiter par la réserve, traverser le canal de navigation de Brownsville et passer librement vers le Mexique, où il se reproduit. La construction du terminal, du gazoduc et le passage des cargos pourraient lui être fatal.

Ces divers impacts environnementaux auraient d'inquiétantes répercussions sur l'économie locale : l'écotourisme, l'élevage de crevettes et la pêche étant des activités cruciales pour les membres de la communauté. En particulier, l'arrivée d'énormes cargos transportant le GNL dans le chenal de navigation de Brownsville pourrait bouleverser les moyens de subsistance des pêcheurs.

D'autre part, les risques pour la santé et la sécurité sont un sujet de préoccupation majeur pour la communauté locale. La condensation et le transport du gaz vont entraîner un taux élevé de pollution, Rio Grande LNG devenant de loin la première source de pollution du comté de Cameron. Les inquiétudes sont aussi liées aux risques d'explosion : une fuite de méthane provenant d'une citerne ou d'un gazoduc créerait une grande boule de feu au contact d'une flamme. Pire encore, la Railroad Commission du Texas, chargée du contrôle des installations gazières et pétrolières, a alerté que ses agents étaient en sous nombre - seulement 12 inspecteurs pour près de 70 000 sites⁸³. Les distances de sécurité recommandées entre deux installations gazières ne seront pas non plus respectées si les trois terminaux d'exportation de GNL sont construits⁸⁴.

Au regard de ses potentiels impacts négatifs - divers, irréversibles et sans précédent -, le terminal Rio Grande LNG doit être classé comme projet de catégorie A, et sa capacité à satisfaire aux Principes de l'Équateur est lourdement mise en doute.

PRINCIPE 2:

Évaluation environnementale et sociale

Les projets classés A ou B nécessitent une évaluation et doivent prévoir un plan d'atténuation concernant leurs risques et impacts sociaux et environnementaux. Cette évaluation doit être aussi étendue que possible, afin de prendre en considération les objectifs des Principes de l'Équateur. Bien que NextDecade attende encore une déclaration d'impact environnemental de la Commission fédérale de régulation de l'énergie (FERC), les Principes de l'Équateur exigent que les clients entreprennent l'évaluation des risques.

Les Principes de l'Équateur estiment qu'un projet peut avoir des impacts dépassant les limites du site prévu. Dans le cas du projet Rio Grande LNG, une évaluation exhaustive devrait inclure un examen des trois terminaux prévus dans la vallée du Rio Grande et de leurs infrastructures associées, ainsi que de l'approfondissement du canal de navigation de Brownsville nécessaire à l'entrée des tankers. En tant que signataire des Principes de l'Équateur, Société Générale devrait encourager NextDecade à analyser les risques et impacts potentiels des infrastructures de GNL que l'entreprise introduirait en partie dans la vallée du Rio Grande.

PRINCIPE 3:

Standards environnementaux et sociaux applicables

Les Principes de l'Équateur exigent que le projet Rio Grande LNG respecte les lois et règlements des États-Unis, étant donné qu'il s'agit d'un pays désigné, donc "jugé comme ayant une solide gouvernance sociale et environnementale, des systèmes juridiques et des capacités institutionnelles conçus pour protéger sa population et son environnement"⁸⁵.

La polémique autour du Dakota Access Pipeline (DAPL) - où la consultation des peuples autochtones a été bâclée et où des violations flagrantes des droits humains ont été commises - montre les limites qu'il existe à faire confiance aux lois des pays hôtes, même dans les pays les plus développés. Rappelons que cela n'a pas empêché 13 EPFI dont Société Générale de financer le projet. La forte opposition au DAPL menée par les peuples autochtones, ainsi que les projecteurs braqués sur les banques qui financent ce projet, devraient dissuader les EPFI de s'engager dans ce type de projet. Même avec l'autorisation légale d'un pays désigné, certains projets controversés présentent de graves impacts sociaux et environnementaux, et exposer les banques impliquées à de gros risques financiers et de réputation.

En outre, si le projet se situait dans un pays non-désigné, les normes applicables seraient les Normes de performance de sur la durabilité environnementale et sociale de la Société financière internationale (IFC) et les Lignes directrices pour l'environnement, la santé et la sécurité du groupe de la Banque mondiale. Cela signifie que, si ce projet était

prévu juste de l'autre côté de la frontière mexicaine, l'analyse du projet serait très différente : le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones serait exigé, et le client devrait démontrer que le projet n'entraîne pas d'impacts tangibles sur des habitats vitaux, notamment sur les habitats d'espèces menacées. Les institutions financières signataires des Principes de l'Équateur devraient être conscientes de l'ironie de la situation. Ce projet n'est protégé que parce qu'il se trouve à quelques kilomètres du côté états-unien de la frontière avec le Mexique.

PRINCIPE 4 : **Plan d'action et système de gestion**

Pour répondre aux problèmes soulevés dans l'évaluation environnementale et sociale, les projets de catégories A ou B doivent fournir un Système de gestion sociale et environnementale et un Plan de gestion sociale et environnementale, basés sur les normes applicables – dans le cas de Rio Grande LNG, les lois, réglementations et autorisations états-uniennes.

PRINCIPE 5 : **Participation des parties prenantes**

Les projets classés A ou B doivent « démontrer un engagement effectif des parties prenantes, sous la forme d'un processus continu, mené d'une manière structurellement et culturellement appropriée, avec les populations affectées et lorsque cela est pertinent, d'autres parties prenantes »⁸⁶. Dans les pays désignés, les EPFI partent du principe que cela est garanti par le droit national, ce qui ne devrait pas suffire à satisfaire une institution financière consciencieuse.

En outre, les Principes de l'Équateur exigent le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones lorsque le projet proposé est susceptible d'impacter leurs territoires traditionnels dans les pays en développement. Les banques fidèles à l'esprit des Principes de l'Équateur ont la même exigence, peu importe le pays. Le terminal Rio Grande LNG et le gazoduc Rio Bravo Pipeline se situeraient dans la région d'origine de la tribu autochtone des Esto'k Gna, l'une des plus anciennes du Texas. On y trouve des sites archéologiques classés. Des vestiges ont été retrouvés sur le site prévu de Texas LNG⁸⁷ et il est bien possible qu'ils s'étendent jusqu'au site prévu de Rio Grande LNG, seulement à quelques centaines de mètres. Le développement de projets de terminaux de GNL menace cette zone archéologique, ainsi que le patrimoine culturel de la communauté. Le droit au consentement des Esto'k Gna devrait dès lors être reconnu par NextDecade et réclamé par Société Générale.

Cependant, une enquête de terrain menée par Les Amis de la Terre France en juillet 2017 a montré qu'il n'y avait eu jusque là aucune consultation de la communauté Esto'k Gna, ni des autres riverains du projet.

On constate également une grande méconnaissance du projet par la plupart des habitants, alors que les activités économiques locales seront impactées très directement

par la construction et les activités de ce terminal méthanier. Le tourisme vert est ainsi fortement menacé, alors qu'il induit à lui seul 6 600 emplois à temps complet ou partiel dans la vallée, tandis que Rio Grande ne créera que 200 emplois permanents.

PRINCIPE 6 À 8 : **Mécanisme de règlement des griefs ; Revue indépendante ; Clauses**

Tous les projets classés A et certains classés B dans des pays non-désignés doivent inclure un mécanisme de règlement des griefs pour les populations affectées et engager une revue indépendante de tous les documents du client, afin qu'un consultant extérieur puisse évaluer la conformité du projet avec les Principes de l'Équateur.

De plus, tous les projets doivent inclure des clauses sur le respect des lois du pays hôte. Les projets de catégories A et B doivent en plus comporter des clauses assurant le respect du et un reporting sur les Principes de l'Équateur. Tout contrat passé entre Société Générale et NextDecade devrait inclure des clauses garantissant les protections sociales et environnementales les plus strictes, d'autant plus dans un contexte où la nouvelle administration Trump menace la protection de l'environnement.

PRINCIPE 9 : **Suivi indépendant**

Le prêt doit être suivi depuis sa signature et tout au long de sa durée de vie. Pour les projets de catégorie A, et pour certains projets de catégorie B, l'EPFI doit engager un expert indépendant pour faire la vérification de ce processus de contrôle. L'exemple du Dakota Access Pipeline montre comment une situation peut évoluer pendant la durée d'un prêt. Les effrayantes violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité privées engagées par Energy Transfer Partners (ETP), le promoteur du projet, n'ont été connues que lorsqu'un tiers du prêt pour le financement du projet avait déjà été versé. Les EPFI seraient bien avisées d'éviter de financer un projet comme celui de Rio Grande LNG, dans lequel des sites autochtones sacrés sont menacés, alors que toutes les parties prenantes n'ont pas été contactées.

PRINCIPE 10 : **Reporting et transparence**

Ce principe ajoute des obligations supplémentaires en matière d'information. Il incombe notamment à l'EPFI de signaler les transactions financières qui entrent dans le champ d'application des Principes de l'Équateur. En outre, le client doit rendre publics les taux d'émissions de gaz à effet de serre pour les projets en opération responsables de plus de 100 000 tonnes de CO₂. Les émissions de GES relatives aux activités de liquéfaction de Rio Grande LNG devront donc être publiées, bien que cela sous-estime l'impact climatique global du projet⁸⁸.

Coordination et rédaction :

Lorette Philippot des Amis de la Terre France

Remerciements aux contributeurs et relecteurs :

Lucie Pinson (Les Amis de la Terre France), Malika Peyraut (Les Amis de la Terre France), Juliette Renaud (Les Amis de la Terre France), Cécile Marchand (Les Amis de la Terre France), Yann Louvel (BankTrack), Rebekah Hinojosa (SaveRGVfromLNG), Juan Mancias (Carrizo/Comecrudo Tribe of Texas), Sylvain Angerand (Les Amis de la Terre France), Antoine Simon (Friends of the Earth Europe), Clotaire Cosnard

Direction artistique :

Sandra Imbault (Les Amis de la Terre France)

Graphisme et maquette :

Aurélien Dovillez, dovillez@gmx.com

Relations presse :

Malika Peyraut des Amis de la Terre France, 06 88 48 93 68

Crédits photos :

Page 4 : Photo Greenpeace

Pages 6-7 : Illustration réalisée par Aurélien Dovillez

Page 8 : Photo Greenpeace

Page 14 : Photo Greenpeace

Page 16-17: Illustration réalisée par Aurélien Dovillez

Page 21 : Photo de Lucie Pinson

Date de publication :

05 Mars 2018

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Les Amis de la Terre International - présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.



LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

Mundo M, 47 avenue Pasteur

93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22

Mail : france@amisdelaterre.org

Site web : www.amisdelaterre.org